

Descriptif de projets

I. Vidéos illustrant les droits humains

CPLN-Ecole technique, Neuchâtel/ 5 enseignant-es 31 élèves apprentis médiamaticiens 1 formation par é21	ECOLE PROFESSIONNELLE PROJET DE CLASSE 1 ANNEE SCOLAIRE
--	---

a) Thèmes

Droits humains, discrimination.

Après avoir renforcé leurs connaissances sur les droits humains et réfléchi sur leurs propres représentations, les apprentis médiamaticiens de cette école professionnelle neuchâteloise ont réalisé des vidéos sur les droits humains. Celles-ci étaient destinées à être projetées dans leur établissement, mais aussi dans d'autres en Suisse romande ainsi qu'auprès du grand public.

b) Objectifs du projet

Réaliser des vidéos illustrant les droits humains bafoués.

c) Objectifs d'apprentissages

Les étudiant-es sont capables de :

...réaliser des vidéos de qualité du point de vue techniques.

...analyser des documents en lien avec les droits humains, dans un contexte local et global, en tenant compte de l'histoire et de l'espace.

...se positionner par rapport à la diversité.

d) Liens PER

Ce projet vise les élèves d'une école professionnelle.

Un projet similaire adapté pourrait être mis en lien avec :

FG 31 MITIC, FG 35 Vie de la classe et de l'école, FG 37 Complexités et interdépendances

e) Étapes du projet

Dans un premier temps, les élèves se sont rendus au Festival International du film sur les droits humains à Genève. Ils-elles ont ensuite approfondi leurs connaissances des droits humains en analysant certains articles de la DUDH, avec un aperçu historique de la condition humaine dans différents pays. Ils-elles ont ensuite pu réfléchir et travailler sur leurs représentations et élaborer des scénarios sur les droits humains bafoués au quotidien.

Pour les aspects techniques, un spécialiste vidéo est intervenu et leur a permis, enfin, de réaliser les séquences vidéos (tournage, montage, sonorisation et réalisation). Un DVD réunissant les courts-métrages a permis de les diffuser plus largement.

f) Résultats atteints

31 courts-métrages ont été réalisés sur le thème des droits humains.
 Des DVD ont été distribués dans sept établissements de Suisse romande.

g) Evaluation des apprentissages

L'évaluation s'est faite de manière régulière dans les cours concernés et, plus particulièrement, dans le cadre de l'atelier en multimédia.

h) Partenaires internes

1 enseignant-e multimédia pour la coordination
 enseignant-es de culture générale, de droit-économie et d'histoire-science politique

i) Partenaires externes

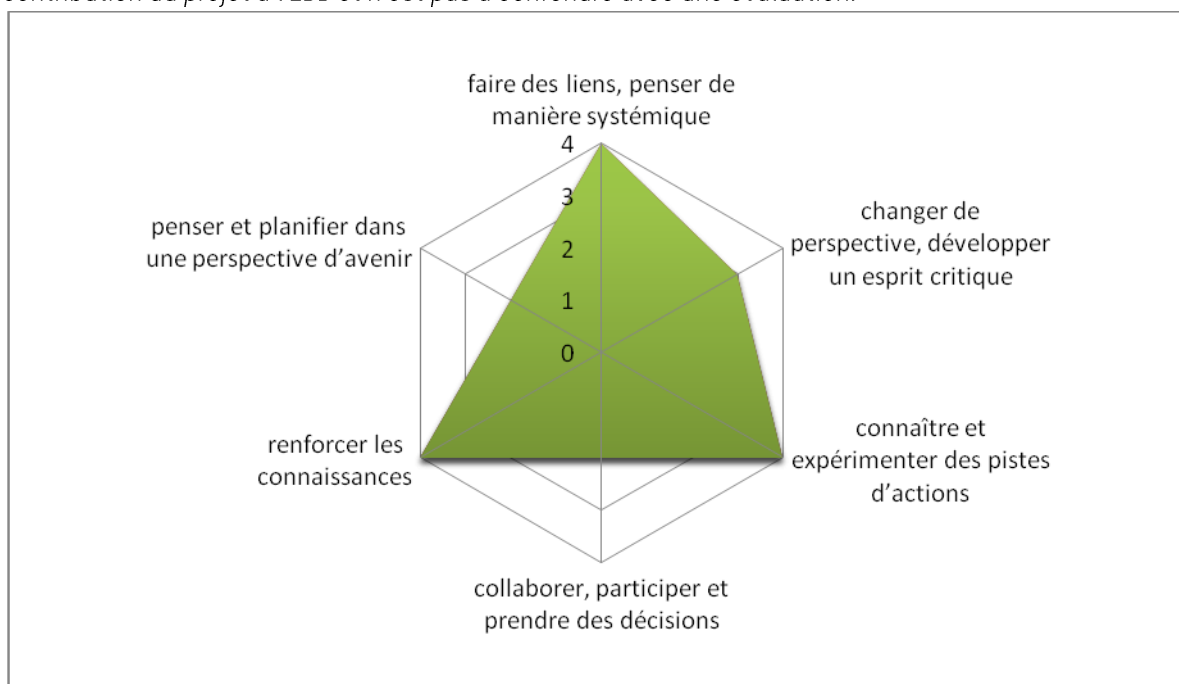
spécialiste vidéo
 service de la cohésion multiculturelle, Neuchâtel
 un-e collaborateur-trice d'é21

j) Budget

20'100 CHF (dont 8000.- pour le cinéaste intervenant externe). Les contributions propres ont permis de couvrir 9050.- et le soutien de la FED s'est élevé à 9050.-.

k) Compétences EDD

Remarque : Ce graphique a été effectué par é21 et non par les responsables du projet. Il montre la contribution du projet à l'EDD et n'est pas à confondre avec une évaluation.



II. Respect

Ecoles de Martigny, VS/ 48 classes 960 élèves HEP-VS/ 86 étudiants	CYCLE 1-2 (5-12 ANS) POSTOBLIGATOIRE (HEP) PROJET D'ETABLISSEMENT 1 ANNEE SCOLAIRE
---	---

a) Thèmes

Respect, Droits humains, Vivre ensemble

Avec un partenariat avec la HEP-VS, un projet d'établissement s'est déroulé sur une année entière dans l'ensemble des classes primaires de Martigny, sur la notion centrale du respect, en lien avec les droits humains. Les élèves ont pu travailler sur cette question dans différents domaines disciplinaires, en mettant en place des actions ou moyens variés pour parler et pratiquer le respect. Des interactions avec des commissions de l'administration et une présentation lors d'une fête interculturelle ont permis de montrer les résultats des réflexions des élèves à un large public, à travers des chants ou des vidéos.

b) Objectifs du projet

Sensibiliser les élèves des écoles de Martigny à la compréhension des droits humains par la notion de respect.

Développer l'éducation aux droits humains dans les écoles primaires de Martigny.

c) Objectifs d'apprentissages

Les élèves des écoles de Martigny peuvent :

- citer les articles principaux de la DUDH (Déclaration universelle des droits de l'homme), donnent des exemples de droits respectés/bafoués.
- développer leur propre compréhension de la notion de respect et trouvent des moyens (selon les principes de l'éducation à la citoyenneté démocratique) pour la mettre en œuvre, en particulier en lien avec l'intégration des enfants en situation de handicaps ou issus de l'immigration.

Les étudiant-es de la HEP-VS :

- mettre en place et évaluent un projet d'établissement et des séquences d'enseignement en lien avec la DUDH, en particulier pour les classes multiculturelles

d) Liens PER

FG 14-15 Vie de la classe et de l'école ; FG 24 Projets collectifs ; SHS 24 Citoyenneté -Relation Homme-Société.

e) Étapes du projet

Les écoles de Martigny avaient déjà élaborés, en 1994, une charte dont le fondement est la DUDH. Celle-ci était issue d'un projet d'établissement et figure depuis dans l'agenda scolaire.

Pour ce nouveau projet d'envergure, qui se déroule sur une année scolaire, avec un nombre important de classes (48) et différents partenaires (écoles primaires de Martigny, HEP-VS, commissions interculturelle et vivre ensemble de la Ville de Martigny et ancienne FED), la planification des activités s'est faite déjà à la fin de l'année scolaire précédente, avec des réunions d'informations et de présentation du projet aux enseignant-es.

Dès la rentrée, les étudiant-es de la HEP-VS sont allés dans toutes les classes pour expliquer les principes de la DUDH, présenter la notion de respect et sensibiliser à l'interculturalité. Chaque enseignant-e, ensuite, a pu choisir le moyen d'approfondir cette thématique en fonction du degré, des domaines disciplinaires et mener des actions tout au long de l'année scolaire : lectures, chants, vidéos, totems mis à l'entrée des écoles, etc. Plusieurs journées étaient particulièrement mises en avant (20 novembre avec les fiches droits de l'enfant d'é21). Les élèves des écoles ont pu aborder pratiquement les droits humains via des conseils de classe ou la médiation par les pairs.

En fin d'année, une réflexion sur les différentes compétences acquises par les élèves a été menée, conduisant à une présentation lors d'une fête interculturelle se déroulant chaque année en juin (5 continents).

f) Résultats atteints

Pour les écoles de Martigny :

Participation de toutes les classes : tous les élèves ont été sensibilisés aux droits humains, à l'interculturalité et à la notion de respect.

Des totems ont été réalisés sur le thème du racisme et mis devant les établissements ; une chanson a été produite et chantée par tous les élèves, y compris lors de manifestations publiques (semaine contre le racisme, fête des 5 continents). Des vidéos ont aussi été produites et présentées.

Développement d'attitudes de respect, mise en place de la médiation par les pairs.

Pour les étudiant-es de la HEP-VS :

Développement de connaissances sur les projets d'établissement et de compétences en participant à sa mise en place.

Transmission d'apports théoriques (DUDH, interculturalité, notion de respect) à des élèves des cycles 1 et 2.

g) Evaluation des apprentissages

Une évaluation du projet et des résultats a été faite pendant les mois d'été suivant par la coordination du projet.

h) Partenaires internes

1 enseignant-e pour la coordination 2h par semaine

1 enseignant-e de la HEP-VS pour la coordination (25h)

enseignant-es des classes de Martigny

étudiant-es de la HEP-VS pour la préparation des séquences et les présentations dans les classes.

i) Partenaires externes

collaborateur-trice de la FED

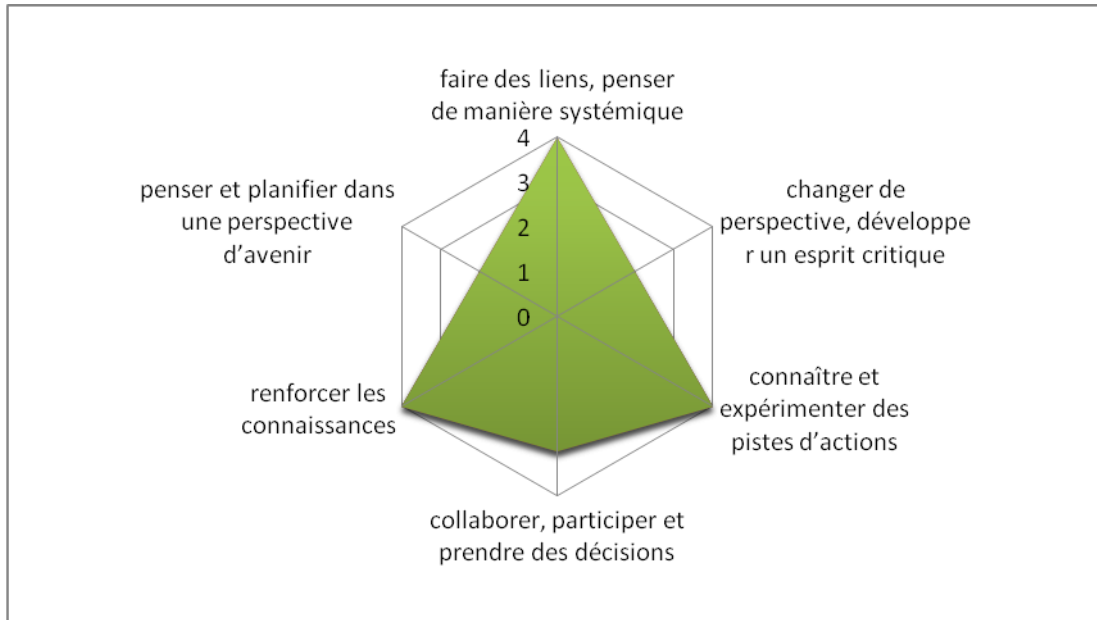
commission interculturelle de Martigny et fête des 5 continents

j) Coûts

17 150 CHF dont 50% subventionné par les aides financières EDH d'é21

k) Compétences EDD

Remarque : Ce graphique a été effectué par é21 et non par les responsables du projet. Il montre la contribution du projet à l'EDD et n'est pas à confondre avec une évaluation.



III. Forum annuel de la Planta

Lycée-collège de la Planta, Sion, VS/ 1 enseignant-coordonateur, enseignant-e-s d'histoire, de géographie et de philosophie 140 étudiant-es	SECONDAIRE II (17-19 ANS) PROJET D'ETABLISSEMENT 1 ANNEE SCOLAIRE
--	---

a) Thèmes :

Droits humains, Droit à l'eau, Gouvernance internationale

Chaque année depuis plus de vingt ans, plus de cent élèves du secondaire II simulent une assemblée générale de l'ONU dans la salle du Grand Conseil de Sion. Durant une journée, les étudiant-es débattent de deux thèmes (en 2013 : droit à l'eau et élargissement du Conseil de sécurité) qui ont été préparés tout au long de l'année, en classe ou par le biais de conférences. Ils-elles sont aussi formé-e-s à la prise de parole. Les élèves représentent des Etats membres de l'ONU qu'ils-elles apprennent à connaître.

b) Objectifs du projet

Simuler une réunion de l'Assemblée générale de l'ONU.

c) Objectifs d'apprentissages

Les étudiant-es sont capables :

- ...d'identifier certains des enjeux du monde contemporain, dans toutes leurs dimensions (économiques, culturelles, politiques, environnementales),
- ...de développer une empathie en se mettant à la place de l'autre,
- ...de se positionner avec une perspective différente,
- ...de prendre la parole en public pour défendre un point de vue,
- ...d'expérimenter la gestion collective de situations et les tenants et aboutissant des prises de décisions au niveau international.

d) Liens PER

Ce projet a été réalisé au secondaire II.

Un projet similaire adapté pourrait être mis en lien avec :

FG 34 Projets collectifs, FG 35 Vie de la classe et de l'école, FG 36 Environnement, FG 37 Complexités et interdépendances

Ainsi qu'avec le domaine disciplinaire SHS (références ?)

e) Étapes du projet

Dès le début de l'année scolaire, quatre étudiant-es présentent le projet aux classes de 3^{ème} à 5^{ème} année et prennent note des inscriptions (les étudiant-es choisissent un pays qu'ils-elles représenteront). Les étudiant-es inscrits participent aux huit conférences prévues sur les thèmes du forum tout au long de l'année, ainsi qu'à un atelier donné par un acteur sur la prise de parole en public.

Aidés de documentation fournie, les délégations préparent une résolution ou un droit à la parole, avec le soutien des enseignant-es.

En avril, lors de la journée de simulation, un thème est traité le matin, un autre l'après-midi. A chaque fois, une délégation présente une résolution. Les autres délégations peuvent entrer dans le débat, en suivant

les règles établies au préalable. Ils-elles défendent à chaque fois, et avec conviction, le point de vue du pays qu'ils-elles représentent.

f) Résultats atteints

Les étudiant-es ont fait preuve de sérieux et de qualité dans les débats, comme l'ont souligné les membres du jury (composé notamment d'anciens diplomates).

Les résolutions ont été écrites de manière quasi professionnelle.

Les étudiant-es ont développé une réelle empathie en s'identifiant aux pays qu'ils-elles représentaient.

g) Evaluation des apprentissages

L'évaluation du travail effectué en continu pendant l'année est faite par des enseignant-es et le jury lors de la journée de simulation. Une grille d'évaluation permet d'évaluer la maîtrise du sujet, la qualité de la présentation, la capacité de réaction et des points divers.

h) Partenaires internes

1 enseignant-e pour la coordination 3h par semaine

direction et secrétariat

enseignant-es, en particulier des cours d'histoire, de géographie et de philosophie

i) Partenaires externes

jury : dont deux anciens élèves et des diplomates

certaines délégations sont parrainées par des représentants d'ONGs, des député-es du Grand Conseil ou des diplomates

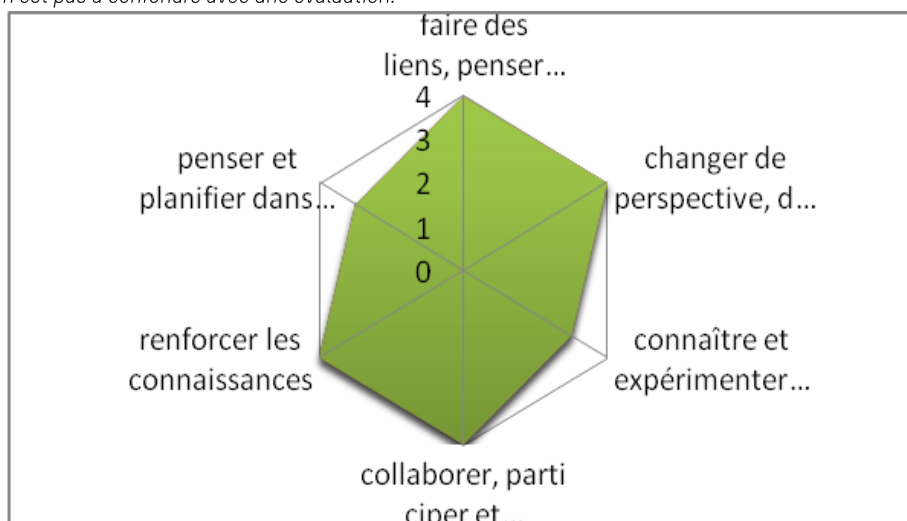
conférencier-ères (huit)

j) Budget

30 800 CHF, dont 23 800 couverts par les fonds propres et 7000 de soutien d'é21.

k) Compétences EDD

Remarque : Ce graphique a été effectué par é21 et non par les responsables du projet. Il montre la contribution du projet à l'EDD et n'est pas à confondre avec une évaluation.



IV. Opéra pour enfants « Brundibár »

Ecole :	école primaire Hutten	Type de projet :	interclasses
Canton :	Zürich	Degré scolaire :	Ecole enfantine – 6 ^{ème} année
Nombre de classes :	8	Durée du projet :	1 année scolaire
Nombre d'élèves :	185		dont 2 semaines réservées au projet

a) Thèmes

La Shoah (cf. p. **Fehler! Textmarke nicht definiert.**), génocide (extermination des juifs), exclusion, normes, dignité humaine, musique & théâtre

b) Descriptif du projet

Ce projet était axé sur l'opéra pour enfants « Brundibár » du compositeur tchèque Hans Krása assassiné à Auschwitz. Cet opéra nous livre l'histoire de deux enfants qui luttent pour leur survie par leurs propres moyens – la musique et l'esprit de solidarité. Dans les années 40, cet opéra a été joué plusieurs fois au camp de concentration de Theresienstadt (Terezin).

Pour se préparer, les élèves de l'école primaire Hutten ont étudié de très près, de manière adaptée à leur âge, le contexte historique ainsi que les thèmes en rapport avec les droits de l'enfant et les droits de l'homme. Ce travail était axé sur des thèmes en rapport avec la Shoah, le génocide des juifs ainsi que des questions relatives à l'abus de pouvoir, l'exclusion et la prise de responsabilité. Parallèlement, les enfants se sont familiarisés durant l'année scolaire avec la musique et les instruments d'un opéra. Durant deux semaines consacrées au projet, les enfants des différentes classes ont répété l'opéra et réalisé eux-mêmes les accessoires, les décors et les costumes. Quatre représentations publiques de l'opéra pour enfants ont eu lieu à la fin de l'année scolaire.

c) Objectifs du projet

- Sensibilisation des élèves aux thèmes suivants : Shoah, génocide (extermination des juifs), exclusion, normes, dignité humaine, musique & théâtre
- Collaboration avec les parents
- Interprétation et représentation publique de l'opéra pour enfants « Brundibár »

d) Objectifs d'apprentissage

Les élèves

- mènent une réflexion sur les thèmes de la Shoah, du génocide (extermination des juifs), du pouvoir, de l'exclusion et de la prise de responsabilité.
- Connaissent l'histoire de « Brundibár » et la représentent sous la forme d'un opéra pour enfants.
- Savent ce qu'est un opéra et connaissent les instruments qui composent l'orchestre.

e) Réalisation

1. Etape préparatoire :

Cercles de lecture (cf. légo de méthodes «Cercles de lecture»). Durant l'année scolaire, des cercles de lecture et des activités adaptés à l'âge des élèves ont été organisés dans les classes autour des différents thèmes au cours de l'enseignement régulier.

Collaboration avec les parents. Les parents ont contribué à l'organisation, au sponsoring, etc. et ont été invités à une soirée d'information; dans ce cadre, le sujet était présenté par un spécialiste venu de l'extérieur.

2. Etape principale :

Préparation et représentation publique de l'opéra pour enfants «Brundibár». Ce travail a eu lieu essentiellement durant deux semaines entièrement consacrées au projet. Durant cette période les enfants ont aussi conçu et réalisé les costumes, les accessoires, les éléments de décors, les billets d'entrée et le fascicule contenant le programme. L'opéra pour enfants a donné lieu à quatre représentations publiques à la maison de paroisse.

3. Etape de clôture :

Exposition. A la suite des représentations de l'opéra, une exposition a été montée dans l'établissement scolaire. On y voyait les résultats des travaux des classes.

f) Réseau de contacts

Au niveau interne : les enseignant-e-s

Au niveau externe : une animatrice d'activités théâtrales, un chef d'orchestre, des enseignants du conservatoire de musique de Zurich, un-e spécialiste de l'association Tamach (centre de consultation pour les victimes de l'Holocauste), les parents et le conseil des parents

g) Expériences

La réalisation du projet et des objectifs a été évaluée comme une réussite. En particulier, nous avons fait l'expérience suivante : en raison de la collaboration très étroite et multiple, ce projet a eu un fort pouvoir de construction d'identité pour toute l'école ainsi qu'un effet positif sur les liens entre l'école et les parents. Ce projet a favorisé, tant chez les élèves que chez les adultes, une réflexion personnelle sur des valeurs et des normes différentes. Ce projet a suscité par ailleurs toutes sortes de discussions sur la Deuxième Guerre mondiale entre les enfants, les parents et les grands-parents. La complexité de ce projet à différents niveaux était un immense défi et a requis énormément de bonne volonté de d'initiative de la part de toutes les personnes impliquées. Pour la réalisation remarquable de son projet, l'école Hutten a reçu le prix Bigler (www.biglerpreis.ch).

h) Evaluation

La direction de l'établissement scolaire a réalisé un sondage auprès de tous les intéressés (élèves, parents, membres des groupes participant au projet) et au sein des classes, des discussions d'évaluation ont eu lieu dans le cadre du conseil de classe.

i) Coût

Coût total : Fr. 66'400.-

Contribution de soutien allouée par é21 : Fr. 10'000.-

Autres recettes : billets, vente du programme, prestations propres, sponsoring (conseil des parents, crédit scolaire, commission scolaire du quartier, association féminine, association de quartier)

j) Contact

Ecole primaire Hutten, Huttenstrasse 14, 8006 Zurich, www.stadt-zuerich.ch/schulen/de/hutten.html

Personne de contact: Rita Ackermann (direction de l'école)

k) Lien avec les compétences EDD

Participer

V. Droits humains et personnes handicapées

Ecole :	Gymnase de Reussbühl	Type de projet :	interclasses, par niveau
Canton :	Lucerne	Degré scolaire :	gymnase (sec. II)
Nombre de classes :	14	Durée du projet :	1 année scolaire (dans l'idée de le poursuivre par la suite)
Nombre d'élèves :	280		

a) Thèmes

Droits de l'homme au niveau national et international, dignité humaine, interdépendance des droits humains, économie, histoire et philosophie

b) Descriptif du projet

Le gymnase (Kantonsschule) de Reussbühl réalise un grand projet qui peut être réitéré et s'étend sur plusieurs années et concerne les classes de 4^{ème}, 5^{ème} et 6^{ème}. Le projet qui touche l'ensemble de l'école a pour but de sensibiliser les élèves à la thématique des droits de l'homme. A cet effet, les enseignant-e-s spécialisés en économie, histoire et philosophie se sont mis d'accord pour intégrer le thème dans leur enseignement. Durant l'enseignement régulier, les élèves étudient donc les droits de l'homme et les domaines thématiques qui y sont liés, à savoir l'économie, l'histoire et la philosophie en réfléchissant aux interactions qui existent entre eux. Lors de manifestations particulières (sorties de classes, visites d'institutions, conférences données par des intervenants externes) ils ont l'opportunité de faire la connaissance d'institutions, de spécialistes et d'autres intéressés qui se mobilisent pour la mise en application des droits humains. La matière étudiée est incluse dans les examens de maturité. La partie du projet soutenue par é21 concerne les manifestations qui permettraient aux classes terminales de rencontrer des spécialistes et des personnes concernées lors de la journée des droits de l'homme. Les apprenants rencontrent des invités qui témoignent de leurs expériences personnelles et de leur engagement concret dans le domaine des droits de l'homme.

Jusqu'à maintenant, ce projet a été réalisé à trois reprises. Les initiateurs du projet se sont engagés dès le départ à inscrire à long terme la thématique dans le programme d'enseignement régulier. Aujourd'hui, les droits de l'homme sont une composante fixe du plan d'études de l'école de Reussbühl. En outre, différents projets sont réalisés chaque année à Lucerne avec le centre de compétence d'éducation aux droits de l'homme ; dorénavant, d'autres écoles y participent aussi.

c) Objectifs du projet

- Collaboration au niveau structurel entre les spécialistes qui enseignent l'économie, le droit, l'histoire et la philosophie
- Intégration systématique des droits de l'homme dans l'enseignement régulier
- Possibilités de rencontres personnelles pour les élèves afin de nourrir une réflexion approfondie

d) Objectifs d'apprentissage

Les élèves

- sont capables de situer les connaissances qu'ils possèdent déjà à propos des droits de l'homme
- connaissent les mécanismes de protection des droits de l'homme à l'échelon universel et européen
- comprennent la relation entre l'ordre économique et les droits de l'homme
- mènent une réflexion sur l'application des droits de l'homme
- s'entraînent à écouter de manière objective et à remettre en cause leurs jugements personnels

e) Réalisation

1. Etape préparatoire :

Dans les classes de 4^{ème} : à l'occasion de la journée internationale de l'Holocauste, les élèves travaillent à l'école sur le thème de l'Holocauste durant une demi-journée. Durant les cours d'histoire, d'économie, de droit ou de philosophie, les enseignant-e-s abordent le thème des droits de l'homme. Les enseignant-e-s mettent en évidence les liens transversaux qui existent entre les différents domaines.

Dans les classes de 5^{ème} : pendant une semaine spéciale, les classes de 5^{ème} abordent les droits de l'homme dans les branches histoire, philosophie ou économie en entrant en contact avec des institutions de l'extérieur (par ex. visite de la Cour européenne des droits de l'homme à Strasbourg, rencontre avec des professeurs de l'université de Fribourg, etc.)

2. Etape principale :

Dans les classes de 6^{ème} : à l'occasion de la Journée des droits de l'homme, des manifestations sont organisées pour permettre aux élèves de rencontrer des spécialistes du sujet. En coopération avec le centre de compétence pour l'éducation aux droits de l'homme de Lucerne, l'école invite des spécialistes et des personnes concernées, afin qu'ils parlent aux élèves de leur vie et de leur engagement. Durant l'année scolaire (2 leçons par semaine) les élèves suivent un enseignement interdisciplinaire (économie, histoire, philosophie).

3. Etape de clôture :

La matière apprise est consolidée par des **épreuves** qui comptent pour la maturité.

f) Réseau de contacts

Au niveau interne : les branches d'enseignement économie, droit, histoire, philosophie

Au niveau externe : des spécialistes de l'université de Lucerne, de l'université de Fribourg, Forum international des droits de l'homme à Lucerne. En particulier un Parlementaire en fauteuil roulant, des personnes souffrant d'un handicap de la vue (cécité), les résident-e-s du centre pour paraplégiques de Nottwil, les comédien-ne-s du théâtre HORA, un théâtre où jouent et travaillent des personnes ayant un handicap mental.

g) Expériences

Les objectifs relatifs au projet et à l'apprentissage ont été atteints avec succès. Le fait de lier la transmission de connaissances et les rencontres directes avec des personnes a été en particulier perçu par beaucoup d'élèves et d'enseignant-e-s comme très enrichissant. L'intérêt des élèves était très vif. Ceci s'explique en partie par le fait qu'ils se sentaient concernés : beaucoup d'élèves ont des personnes handicapées parmi leurs proches, leurs amis ou leurs connaissances. Certains vont avec elles à l'école. En outre, beaucoup d'élèves de la Kantonsschule de Reussbühl sont issus d'un contexte migratoire. Eux-mêmes ou leur famille viennent de pays dans lesquels les violations des droits de l'homme sont un sujet d'actualité très sensible. Après avoir organisé des rencontres plusieurs fois, il nous a semblé essentiel de prévoir des rencontres avec des petits groupes d'élèves. Cet aspect favorise en effet le contact personnel avec les personnes invitées et crée un climat de confiance dans lequel des questions personnelles peuvent être posées.

h) Evaluation

L'école dispose d'une équipe d'évaluation interne qui effectue chaque fois un sondage auprès des élèves au moyen d'un questionnaire.

i) Coût

Coût total : Fr. 12'350.-

Contribution de soutien de é21 : Fr. 6'175.-

j) Contact

Kantonsschule Reussbühl, 6015 Reussbühl, www.ksreussbuehl.lu.ch

Personnes de contact : Madame Karin Zurmühle / Monsieur Walter Tödtli

k) Lien avec les compétences EDD

Construire une relation humaine

VI. Droits de l'homme au niveau mondial – Droits des femmes en Appenzell AR & en Afrique – droits de l'enfant

Ecole :	Kantonsschule Trogen	Type de projet :	interclasses
Canton :	Appenzell Rhodes-Extérieures	Degré scolaire :	9ème année (gymnase)
Nombre de classes :	5	Durée du projet :	4 mois
Nombre d'élèves :	103		Y compris 1 semaine intensive

a) Thèmes

Droits de l'homme, droits des femmes, droits de l'enfant, changements historiques

b) Descriptif du projet

Ce projet s'adressait aux élèves qui venaient d'entrer au gymnase et avait pour but de les familiariser avec les questions relatives aux droits de l'homme au niveau local et mondial. Conjointement à leur travail dans le cadre des cours réguliers d'histoire et d'allemand, les élèves ont participé à des ateliers interactifs. Ce projet associait la dimension locale (par ex. le droit de vote des femmes dans le canton d'Appenzell) et la dimension mondiale (par ex. les droits des femmes en Afrique). La participation aux ateliers interclasses a en outre aidé les élèves qui venaient d'entrer au gymnase à développer un sentiment d'appartenance. Ce projet a été réalisé pour la troisième fois avec succès en 2011.

c) Objectifs du projet

- Sensibilisation des élèves à la thématique des droits de l'homme, des droits des femmes et des droits de l'enfant
- Organisation d'une semaine thématique composée d'ateliers
- Activités offrant la possibilité aux nouveaux élèves de développer la cohésion du groupe et le sentiment d'appartenance

d) Objectifs d'apprentissage

Les élèves

- s'approprient des connaissances sur les changements de la famille en tant qu'institution au cours de l'histoire
- connaissent l'histoire des droits de l'homme, des droits des femmes et des droits de l'enfant en Suisse, dans le canton d'Appenzell ainsi que dans deux pays africains.
- s'exercent à faire preuve de tolérance et de respect envers autrui
- développent un sentiment d'appartenance et de cohésion avec leurs camarades nouvellement venus

e) Réalisation

1. Etape préparatoire :

Travail dans le cadre des cours réguliers d'histoire et d'allemand. Travail sur les questions touchant aux droits de l'homme, aux droits des femmes, aux droits de l'enfant et à l'histoire de la famille. Un dossier d'enseignement créé par les enseignant-e-s ainsi qu'un film sur le droit de vote des femmes dans le canton d'Appenzell servaient de base à ce travail.

2. Etape principale :

Semaine thématique composée d'ateliers. Les ateliers étaient animés par les enseignant-e-s ; l'école a utilisé en outre des offres proposées par des institutions extérieures à l'école (cf. p. **Fehler! Textmarke nicht definiert.**) (NCBI et Village d'enfants Pestalozzi). Les élèves travaillaient à l'école ou dans une institution extérieure (Village d'enfants Pestalozzi).

Les thèmes des ateliers étaient les suivants :

- Les 62 ans des droits de l'homme, les droits des femmes en Suisse & en Afrique (travaux dirigés par les enseignant-e-s) : transmission de connaissances et réflexion sur la base d'exemples concrets et du film « Kämpfen für die Demokratie – Frauen-Power in Afrika »
- Kampf für Demokratie – Frauen-Power in Afrika (travaux dirigés par les enseignant-e-s) : transmission de connaissances et réflexion sur le film « Kämpfen für die Demokratie – Frauen-Power in Afrika »
- Des réfugiés parlent de leur expérience (contribution de NCBI).
- Thèmes sujets à la controverse (contribution de NCBI) : approche interactive faisant intervenir différents points de vue, entraînement pratique sur la façon de diriger des débats contradictoires
- Questions de genre (contribution de NCBI) : approche interactive de questions liées aux rôles sociaux féminins/masculins
- Démonter les préjugés (contribution de NCBI) : approche interactive des préjugés personnels
- Antisémitisme. Discussions avec une victime de la Shoah (contribution de NCBI) : des personnes concernées parlent de leur expérience
- Visite au Village d'enfants Pestalozzi (contributions du Village d'enfants Pestalozzi & des enseignant-e-s) : démarche visant à mieux connaître l'institution & ses activités
- Réalisation d'affiches (travaux dirigés par les enseignant-e-s) : réflexion à propos de l'expérience des élèves et travail créatif pour réaliser des affiches

3. Etape de clôture

Lecture en classe durant les cours d'allemand. Concours de rédaction sur le thème des droits de l'homme ainsi que remise d'un prix au meilleur travail et publication sur le site Internet. Réalisation d'affiches et réflexion sur la matière acquise, exposition dans l'établissement scolaire.

f) Réseau de contacts

Au niveau interne : 11 enseignant-e-s (enseignant-e-s d'histoire et d'allemand, maîtres de classe), direction

Au niveau externe : 5 spécialistes pour animer les ateliers (NCBI, Village d'enfants Pestalozzi), 5 personnes invitées (réfugiés et victimes de la Shoah)

g) Expériences

Les objectifs concernant le projet et l'apprentissage ont été réalisés avec succès. La participation aux ateliers interactifs et les possibilités de contacts offertes ont encouragé l'intérêt pour la thématique et l'esprit d'équipe. Les ateliers dirigés par des spécialistes externes ont été jugés précieux et constructifs, d'une part en raison des compétences des intervenants, d'autre part parce que les enseignant-e-s ont eu ainsi la possibilité de considérer les élèves et la dynamique de classe dans une autre optique.

h) Evaluation

Le contenu des travaux réalisés dans le cadre du projet étaient intégrés aux épreuves durant le semestre et aux examens de maturité.

i) Coût

Coût total : Fr. 26'700.-

Contribution de soutien de é21 : Fr. 10'000.-

j) Contact

Kantonsschule Trogen, Kantonsschulstrasse 20-29, 9043 Trogen, www.kst.ch

Personne de contact: Erich W. Fässler (Prorecteur)

k) Lien avec les compétences EDD

Pensée systémique (cf. p. **Fehler! Textmarke nicht definiert.**)